



## Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

### Semaine du 4 mars 2024

#### EN RÉSUMÉ

Au cours de cette semaine, l'actualité dans le domaine de la santé a été marquée par plusieurs sujets majeurs, parmi lesquels figurent :

- **Le sujet fin de vie** : Yaël BRAUN-PIVET, présidente de l'Assemblée nationale, attend le projet de loi « fermement avant l'été ». Prisca THEVENOT indique que le Président Macron prendra position prochainement, laissant le calendrier à l'Assemblée.
- **La situation budgétaire des hôpitaux publics** : Le ministre délégué à la Santé Frédéric VALLETOUX a indiqué vendredi que les arbitrages concernant l'évolution pour 2024 des tarifs d'hospitalisation pris en charge par l'Assurance maladie seraient rendus par le gouvernement "dans les quinze jours". Ces grilles tarifaires déterminent environ 60 % des recettes des hôpitaux publics, contre environ 70 % pour les hôpitaux privés non lucratifs et 80 % pour les hôpitaux privés, selon la Cour des comptes. Les pénuries de médicaments : L'Assemblée adopte une proposition de loi contre les pénuries de médicaments, exigeant des "stocks planchers" par les industriels et une relocalisation de la production en Europe.

#### Nominations

Mme Gabriella FESUS, cheffe d'unité à la direction générale des partenariats internationaux, est nommée **directrice chargée de la politique et de l'appui administratif** à la direction générale de la Santé et de la Sécurité alimentaire de la Commission européenne.

Les sénatrices Marie-Claire CARRERE-GEE (LR, Paris) et Annick JACQUEMET (UC, Doubs) présideront respectivement les **missions d'information sur les complémentaires santé et la santé périnatale**.

Mme Coralie CUIF, directrice d'hôpital, ancienne secrétaire générale de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne, jusqu'alors directrice de projet à la direction de la stratégie et de la transformation de l'AP-HP, rejoint l'initiative @Hôtel-Dieu de l'AP-HP en tant que **directrice innovation et prévention**.

Mme Cécile LAMBERT, administratrice de l'État, qui était conseillère organisation et financement des soins au cabinet du Premier ministre depuis janvier 2024, est nommée **conseillère organisation et financement des soins, grand âge au sein du cabinet du Premier ministre**.

Mme Mathilde MARMIER, médecin de santé publique, qui était conseillère santé des populations, produits de santé et bioéthique au cabinet du Premier ministre depuis janvier 2024, devient **conseillère santé publique, handicap au sein du cabinet du Premier ministre**.

M. Frédéric RIMATTEI, directeur général adjoint du centre hospitalier universitaire de Rennes, va être nommé **directeur général du CHU de Nîmes**.

#### INFOS ET CHIFFRES CLÉS

**IVG** : Au lendemain du vote par le Congrès de l'inscription dans la Constitution de la liberté de recourir à l'IVG, « mon travail maintenant va être de garantir l'accès à l'IVG partout sur le territoire dans des conditions de sécurité et de qualité des soins qui soient les mêmes pour toutes les femmes », a déclaré sur Europe 1 le ministre délégué chargé de la Santé Frédéric VALLETOUX. Il a notamment annoncé « remettre à la concertation » le décret du 16 décembre dernier, qui « ne (le) satisfait pas, et ne satisfait pas non plus les sages-femmes ».

**Infirmières libérales** : « J'ai lancé une mission de l'Igas (Inspection générale des affaires sociales) sur la prise en compte de la pénibilité de la profession » d'infirmière libérale, a annoncé le ministre délégué à la Santé Frédéric VALLETOUX devant l'Assemblée nationale, en réponse à une question de la députée (LR) Alexandra MARTIN. Il s'agira d'avoir un « élément qui fasse juge de paix » dans la mesure de cette pénibilité, dénoncée aujourd'hui par les organisations d'infirmières, mobilisées depuis fin janvier.

**HAS / téléconsultation** : La Haute autorité de santé (HAS) préconise d'installer les cabines de téléconsultation dans des « lieux de soins dans lesquels exerce un professionnel de santé (pharmacies, centres de santé, laboratoires médicaux, etc.) », et « d'ouvrir cette possibilité à d'autres lieux » respectant des « critères de confidentialité et de qualité des soins ». Dans tous les cas, une personne (« pas forcément un professionnel de santé, mais (...) tenue à l'obligation du secret professionnel et (...) formée ») doit être « présente sur place afin d'entretenir et de préparer le lieu, puis d'accueillir et d'accompagner le patient lorsque ce dernier en fait la demande ».

**Pénuries de médicaments** : L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une proposition de loi contre les pénuries de médicaments, exigeant des industriels des « stocks planchers ». F.VALLETOUX souligne que cette mesure ne résout qu'une partie du problème et propose la relocalisation de la production en Europe et d'améliorer la répartition des stocks en France. La PPL accorde à l'ANSM des pouvoirs de contrôle et prévoit des sanctions, atteignant jusqu'à 50 % du chiffre d'affaires, avec un plafond de 5 millions d'euros.

**Ehpad** : « Je suis favorable (...) à ouvrir la possibilité dans la loi d'accueillir les animaux de compagnie en Ehpad », a indiqué vendredi sur X la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités Catherine VAUTRIN en invitant les parlementaires « à se saisir de cet enjeu de société en vue d'humaniser davantage nos Ehpad ».

**Endométriose** : Catherine VAUTRIN a affiché sur France 2 « l'objectif » gouvernemental de mise à disposition et de remboursement dès 2025 du test salivaire de détection de l'endométriose. Cela nécessite les résultats d'une nouvelle étude clinique sur 3000 femmes et « une dernière validation par la Haute autorité de santé ». Après, le gouvernement pourra « dégager le budget qui permettra demain à 10 000, 20 000 femmes de pouvoir bénéficier » du test, lequel « coûte à peu près 1000 euros ».